

1975/76 à Besançon, le syndicat de soldats.

Mémoires d'un appelé du 19ème Régiment du Génie

De novembre 75 à février 76, un événement majeur a occupé l'actualité et fait la première page des journaux. Un épisode resté sans suite, et donc ignoré ou occulté.

A Besançon, Metz, Cazaux, Reims, Verdun, Chaumont, Dijon, etc. dans toute la France et même en Allemagne, des appelés mais aussi des syndicalistes, des militants politiques ont été inculpés, raflés, embastillés et transférés à Paris devant la Cour de Sécurité de l'État. Il y eut donc des réactions, articles, tracts et des milliers de manifestants, ...

Mais qui s'y intéressait ? Le *PCF* franchement hostile¹ mais assurant la solidarité contre les atteintes aux libertés démocratiques, l'extrême gauche divisée sur cette question entre antimilitaristes et partisans de droits nouveaux, les syndicats pas ou peu impliqués à l'exception majeure de la *CFDT* Besançon... Chacun est passé à autre chose par la suite.

Le besoin, le projet d'organiser des noyaux de résistance dans l'armée pour s'opposer à son utilisation par le pouvoir capitaliste a fait long feu : l'armée de conscription n'existe plus, au profit d'une armée de métier. Elle reste un recours pour l'État, pour les couches dominantes contre toute velléité de révolte². L'usage de la force armée est une exclusivité de l'État. Quant à la perspective d'organiser « les prolétaires en uniforme », de défendre leurs droits, conditions de travail, ce seul essai n'a ouvert aucun semblant de mise en œuvre.

Quel contexte politique

Cette année là, c'est la continuation de la révolution au Portugal, la mort de Franco après avoir fait exécuter Puig Antich, c'est le procès de la « bande à Baader », c'est la présidence Giscard avec Jacques Chirac en premier ministre.

Des comités de soldats se sont créés un peu partout (plus d'une centaine). Esprit d'antimilitarisme certes, contestation des assises du système capitaliste bien entendu, mais aussi volonté de défense des droits démocratiques, des libertés syndicales. A l'extrême-gauche agissent les Comités Anti Militaristes (*CAM*, animés par *Révolution* !). Et les Comités de Défense des Appelés (*CDA* animés par la *LCR*) supports de l'appel des 100. L'année précédente, pour revendiquer des conditions de travail correctes et dénoncer le racisme, il y a eu une manif d'appelés en uniforme dans les rues de Draguignan (11 sept. 74) puis le procès des 3 meneurs de Draguignan.³

Je suis, depuis 1971, membre de la *Ligue Communiste (S.F.Q.I.)*.⁴ A mes débuts militants, j'ai été acteur/observateur d'une série d'événements, dont la longue grève du préventorium⁵ de Bregille. Je suis actif au comité de soutien et assiste aux AG. Une manif à la préfecture est l'occasion de mon premier coup de matraque.

Actions internationalistes avec *Le Front Solidarité Indochine* et le fait d'arme de la décoration des tours de l'église de la Madeleine avec Vladimir Châtelet et Dominique Baudet : accrochage du drapeau du gouvernement révolutionnaire provisoire vietnamien et collage de slogans au sommet de l'église. Un tour vertigineux !

LIP, où je passe beaucoup de temps d'avril à septembre 73. J'y diffuse les tracts de la *LC*. En août,

1 En 71 un appelé membre de la JC refuse de conduire un camion destiné à remplacer les grévistes du métro.

2 Interview du Lt-Col Jean de Mesmay commandant du détachement de la Légion à Mayotte « La Légion est la force d'intervention susceptible d'intervenir auprès de la population mahoraise en cas de cyclone, ou lors d'événements en renfort de la gendarmerie : en septembre 2011 (*lors de la grève générale*), une section tenait l'aéroport pour le sécuriser. » . Source : Le Journal de Mayotte - Publié le 30/04/2015

3 Robert Pelletier, Serge Ravet, Alex Taurus voir <http://www.npa2009.org/content/le-mouvement-de-soldats-change-toute-ma-vie-militante>

4 Quatrième Internationale www.europe-solidaire.org/

5 Voir le Bulletin des Amis de la Maison du Peuple n° spécial 82

lors de l'occupation par les gardes mobiles, je vais voir par moi-même ce qui se passe lors des échauffourées le soir. J'y vois des ouvriers de la Rhodia, des prolos en colère qui balancent une canette, un caillou sur les flics... Un groupe de camarades de LIP m'embarque pour balancer des cocktails Molotov ; en réponse nous recevons 2 grenades offensives qui nous plaquent au sol.

Je passe en contrebande journaux et tracts imprimés à Lausanne par la LMR (Ligue Marxiste Révolutionnaire, section suisse de la *IV^e internationale*), pour la LC dissoute en juin 73.

Le 11 septembre 73, c'est le coup d'État de Pinochet au Chili, renversant Allende et l'Unité Populaire : je milite au CSLRPC = Comité de Soutien à la Lutte Révolutionnaire du Peuple Chilien. Étudiant de 71 à 74, je suis de toutes les grèves en sciences où je suis inscrit, comme en lettres. J'y fais connaissance de Véronique Valzer la secrétaire de l'UEC (Union des Étudiants Communistes), de Jean-Luc Mélanchon de l'AJS (Alliance des Jeunes pour le Socialisme). Et je fais même parti -à son instigation- du comité de grève de la fac ... de lettres.

En 73 le combat pour la liberté de l'avortement et de la contraception se développe. C'est la fondation du *Groupe Avortement Contraception* (avec entre autres Claudine Pedroletti, Martine Bultot, Édith Mougin ...), précurseur bisontin du MLAC ⁶. Je participe à l'occupation de la maternité⁷ (23/3/74) pour le droit à l'avortement pour une jeune femme. Les flics nous évacuent et m'embarquent (mon 3ème matraquage) pour la nuit à Goudimel (alors commissariat de police).

Depuis la rentrée 1974, je travaille comme livreur et homme à tout faire, pour une entreprise de publicité sur la zone industrielle de Trépillot. Elle a beaucoup de relations avec les nombreuses entreprises de l'horlogerie bisontine dont une aux Chaprais, la SLAVA, une manufacture soviétique de montres qui s'est installée ensuite sur le boulevard, près de MATY.

Le service militaire

Je suis rattaché à la classe 08, classe de sursitaires Ce sont les appelés au-delà de l'âge normal d'incorporation (18 ans), qui bénéficient d'un sursis au motif de formation professionnelle ou universitaire. Je passe les tests à Mâcon (les « 3 jours ») en mai 75. Pour évoquer l'ambiance plutôt anti-armée, c'est un refus unanime des appelés passant les tests, pourtant tous jugés aptes, de signer pour les EOR, école des officiers de réserve. Certains militants choisissaient pourtant cette voie, se préparant à la révolution.

Marié le 28 juin 75, avec Monique, je suis en conséquence affecté le 10 août 75 à Besançon, caserne Vauban, toute proche de mon domicile.

Mon incorporation au 19ème Régiment du Génie est l'occasion de voir le peu d'enthousiasme de la jeunesse à perdre une année à se faire abrutir. Pour ma part, au bout de trois semaines, je fais la méningite d'incorporation. Syndrome non infectieux mais très douloureux, classique de certains appelés qui ne supportent pas bien le régime militaire ! J'échappe donc à une partie des classes (formation à marcher au pas, au tir et au déplacement militaire). En revanche, de retour, je pars avec ma compagnie en stage commando au fort des Rousses.

Je n'avais pas encore eu beaucoup de contacts avec le comité de soldat du 19ème. Pierre Garnier, de ma compagnie, libérable en octobre, m'informe et nous décidons d'un coup d'éclat : un bombage nocturne dans l'enceinte du fort et sur les camions. Des slogans, écrits à la bombe de peinture en rouge, « le SMIC aux soldats », « stage commando stage de la mort » (il y avait eu un accident mortel précédemment), « soldat sous l'uniforme, tu restes un travailleur », etc.

Grand remue-ménage inefficace des galonnés et rampouilles le lendemain matin. Et pour les appelés rires intérieurs plus ou moins réprimés. En effet, nonobstant les entraînements, parcours et exercices parfois difficiles... l'encadrement nous faisait presque pitié. Quand l'installation d'un nid de guêpes dans le local poubelle a nécessité la mobilisation d'un commando, sous la direction d'un sergent-chef qui balançait ses fumigènes en criant « voilà pour les bougnoules » (ou les viets, je ne sais plus), nous en étions restés pantois. Je ne sais pas si le niveau a monté depuis...

⁶ Mouvement pour la libération de l'avortement et la contraception.

⁷ <http://www.ina.fr/video/LXF04033864>

Du comité de soldats au syndicat

Militant discipliné de la *LCR*, je suis en contact avec un camarade spécialisé dans le suivi des militants dans l'armée. Je le vois discrètement de temps en temps. Mais il n'y a pas là d'activité ni d'objectifs précis. Il me transmet le journal clandestin (« La caserne ») du *FSMAR* (Front des Soldats Marins et Aviateurs Révolutionnaires) à diffuser.

Le Comité de Soldats du 19^{ème} RG est actif et nombreux, mais discret. Il diffuse un tract dans les chambrées. Je prépare un article pour le journal sur les conditions de vie et de travail, et je le range dans mon placard. Tous les soirs, étant marié, j'ai une permission de nuit pour rentrer à la maison.

Je suis averti de la tenue d'une conférence de presse à l'*UL-CFDT* de Besançon, rue Champrond le lendemain 4 novembre au soir. C'est, *pour ce que j'en sais à l'époque*, une initiative de l'*AMR* (Alliance Marxiste Révolutionnaire) un courant du *PSU*⁸. Il s'agit d'appeler à la formation d'un syndicat, ce qui dépasse largement les activités en comités clandestins. C'est donc quelque chose que je pressens énorme et qui va amener une répression dans la caserne. Je participe à la conférence de presse, puis j'essaie de mettre en garde les copains sur les suites : nous risquons d'être arrêtés. Apparemment cette conséquence n'avait pas été envisagée...

La presse, les jours suivants, en fait de grands titres. Mais durant quelques jours, rien ne se passe. Je suis secrétaire de compagnie : je gère les permissions, fais les courriers, classe les dossiers personnels... Je fais des navettes entre le Poste de Commandement (le PC du colonel), et la compagnie pour transmettre les notes de service et rapports...

Soudain, le vendredi après-midi, « opération mistral⁹ ». Le régiment est bloqué, consigné, il se prépare quelque chose. J'avertis les autres, les préviens des risques, les informe de comment réagir : ne pas parler. On m'appelle au PC « pour des papiers », j'attends, finalement on m'interdit de quitter la pièce où je suis. Après des heures d'attente, un civil du service anti-gauchiste des *RG*¹⁰, puis un enquêteur de la *PJ* et de la *DST*, m'interrogent. Je me borne à argumenter sur le colonialisme. Ce qui doit les amuser. Incidemment ils lâchent que mon domicile place Marulaz et moi sommes sous surveillance, qu'ils savent que je ne suis pas sorti la veille (et pourtant si, pour un rendez-vous avec mon contact *LCR*!).

Alors que, laissé seul, je regarde par la fenêtre du 2^{ème} étage, j'aperçois Monique qui passe dans la cour de la caserne. J'ouvre la fenêtre, la hèle, nous discutons quelques instants. Elle vient de rencontrer le colonel car elle s'inquiétait de ne pas me voir rentrer. Cet imbécile lui a dit que j'étais probablement parti avec une fille... Monique est sinon rassurée, du moins sait-elle ce qui se passe. Elle va subir une perquisition de l'appartement place Marulaz. Les papiers politiques – bulletins de discussions interne de la *LCR*, compromettants uniquement dans la mesure où ils parlent de politique – sont entreposés chez nos amis de l'étage au-dessus.

Nous – les 7 bidasses interpellés – sommes transférés au Valdahon où nous restons 3 nuits. Sans pouvoir se laver, se changer ... accompagné par un appelé « armé » d'un fusil MAS 36 (fusil réformé, datant de 1936) pour aller aux toilettes. On lésine pas sur le ridicule ! Il fait froid ; pour me chauffer, je me résous à brûler dans le poêle les étagères de l'armoire en bois de la cellule. J'apprends que tous les autres, ceux qui ont été interrogés, ont reconnu leur participation. Je décide de les accompagner et reconnaître également que j'étais à la conférence de presse.

Enfin le colonel, nous reçoit (!) les uns après les autres et nous annonce que nous écopons de 60 jours d'arrêts de rigueur (arrêts simple = travail le jour, cellule la nuit et le week-end, arrêt de rigueur = cellule tout le temps). Je mets en cause le colon, *et je vais lui lancer un de ces traits* : qu'il est indigne d'un officier de mentir ainsi à une épouse qui recherche son mari.... J'étais vraiment en colère de cette bassesse.

8 Parti socialiste unifié, un parti regroupant d'ex-socialistes de gauche et d'ex-communistes en rupture de stalinisme, et amalgamant des courants divers. Michel Rocard en a été le dirigeant avant de rejoindre le PS.

9 Opération mistral : le régiment concerné prépare tout pour un départ immédiat, camions chargés, barda, armes...

10 Renseignements Généraux, police politique : PJ = police Judiciaire ; DST = Direction de la Sûreté du Territoire, contre espionnage.

Mutation et arrêts

Le soir même, dans la nuit, c'est pour tous le transfert dans un autre régiment. Nous sommes emmenés chacun séparément en Méhari, escorté d'un lieutenant. J'arrive à Mourmelon, au 18ème Régiment de Dragons (chars lourds AMX 30). Le colonel, plutôt ennuyé, m'annonce que je serai aux arrêts simples. On me présente le (au ?) capitaine chargé de la sécurité.

Je suis accompagné par un appelé jusqu'à mon escadron pour y déposer mon paquetage. Il sait déjà pourquoi je suis là, « activité antimilitariste » et me confie que le 18ème RD est un régiment dit « semi-disciplinaire » suite à son défilé crosse en l'air (refus d'obéissance) lors de la guerre d'Algérie. Près de 15 ans après les faits, les appelés portent et transmettent *l'histoire populaire*, non-officielle, celle du refus et de la résistance.

Je suis ensuite conduit en cellule. Là, c'est un vrai salon ou l'on reçoit ! Les sous-officiers engagés passent voir la bête curieuse : un me menacera mais les autres interrogent et montrent leur intérêt à la démarche syndicale. J'aurai, un peu plus tard de longues et riches discussions avec le commandant de mon escadron, le capitaine Carra, ancien légionnaire venu d'Italie. Il pensait qu'un syndicat c'était bien, mais pour les professionnels, pour l'armée d'active.

Anecdotiquement, je suis d'abord affecté aux transmissions. Je dois dactylographier les messages reçus et les transmettre à qui de droit. Du coup je répare la ronéo du PC ; nous avons la même à la Ligue à Besançon. Mais les questions de sécurité me rattrapent ; les transmissions sont un secteur sensible et je ne suis pas fiable. Je suis donc muté aux carburants et munitions : je dois donner à boire aux chars et distribuer les munitions. Bien sûr, l'armée se rend compte -après réflexion- que là aussi ce n'est pas sécuritaire. Je finirai par être installé comme fourrier adjoint, à distribuer couvertures, tentes et vestes de rechange... Je mange à la cantine avec les autres et passe dans la chambrée avant la reprise du travail l'après midi.

Les week-ends je retrouve ma cellule. Délabrée, lit défoncé mais j'y suis seul et au calme. Sauf ce samedi où me rejoint un puni. Il est ivre, et me témoigne d'abord son admiration et son amitié jusqu'à ce qu'il décide plutôt de me taper dessus. La table maintenue entre nous, permet d'éviter les coups. Il est enfin installé dans une autre cellule.

Chirac intervient, Cour de Sûreté de l'État

Je suis dans la chambrée le 27 novembre, quand j'entends à la radio Jacques Chirac premier ministre, annoncer qu'il voit un complot de la main des pays de l'Est dans cette affaire de syndicat de soldats et qu'il saisit la Cour de Sûreté de l'État¹¹.

Là, je m'interroge. La Cour de Sûreté de l'État, une inculpation pour entreprise de démoralisation de l'armée en vue de nuire à la défense nationale, c'est jusqu'à 10 ans de prison. Je n'y crois pas vraiment, mais ... le complot avec l'Union Soviétique... Il se trouve que pour mon travail, avant d'être appelé, je visitais régulièrement la SLAVA (entreprise d'horlogerie dirigée par des soviétiques¹²) pour y livrer des pièces et des papiers. Il y a toutes raisons de conclure que l'agent de liaison, la taupe, c'est moi. Leur paranoïa peut faire de ce militant plusieurs fois interpellé, le contact. Et comment prouver que je n'ai jamais adressé la parole à un soviétique ni à un employé de cette boîte sauf le concierge ? Heureusement personne n'a fait le rapprochement.

29 novembre : 2 gendarmes viennent me chercher. C'est un transfert pour Paris, en 4L Renault avec

11 La Cour de Sûreté de l'État (supprimée par François Mitterrand en 81), plus encore que les tribunaux permanents des forces armées, était une juridiction très contestée. Créée par De Gaulle en 1962 contre l'OAS (elle s'appelait alors la « Cour militaire de justice), c'était une juridiction d'exception totalement sous la tutelle du pouvoir exécutif . Les poursuites ne pouvaient être engagées que sur ordre écrit du Ministre de la Justice. La durée de la garde à vue pouvait atteindre 15 jours, des perquisitions pouvaient être organisées à toute heure du jour ou de la nuit. Les cinq magistrats étaient nommés par décret pour deux ans (renouvelables). Le chef de l'État devait signer un « décret de mise en accusation » pour renvoyer le ou les prévenus devant leurs juges (dans ce cas, cela n'eut jamais lieu).

12 Le directeur russe de l'usine soviétique SLAVA, sise à Besançon, déclarait à *L'Expansion* en 1976 : « Il n'y a pas de syndicats ici, d'ailleurs cela peut attendre ». Ses 70 employés se mirent toutefois en grève en 1978.

les menottes prises dans le siège. Je ne risque pas de sauter en route. Nous allons jusqu'au **fort de l'Est**, siège de la Cour de Sûreté de l'État. Le juge Gallut m'y notifie mon inculpation. Ensuite, mis sous mandat de dépôt, je suis transféré à la prison de la Santé avec une escorte pléthorique. J'ai droit à un fourgon avec 3 gardes, des motards et une voiture, encore deux autres fourgons... Au carrefour un des motards jette des coups de pieds aux voitures qui approchent de trop.

En prison, à la Santé

La prison, c'est nettement plus impressionnant que le trou à l'armée. C'est professionnel, avec fouille au corps, mise à nu, dépôt de ses affaires. On m'attribue des vêtements. J'hérite d'une veste munie d'une rosette rose, pas la légion d'honneur non, mais le mérite agricole quand même. La cellule, aussi, c'est autre chose qu'à la caserne. Une authentique porte de prison, avec loquets, judas, serrures, une lumière commandée de l'extérieur, enfermement complet. Je fais une crise d'angoisse du coup : je ne peux plus respirer, j'ai l'impression que mes poumons se bloquent progressivement. Je déclenche la plaquette d'appel du maton, puis je tambourine à la porte. On m'apportera enfin un calmant qui suffira à tout remettre dans l'ordre.

La cellule, c'est sombre, sale, petit, froid. Des toilettes dans un coin, un évier à côté, une table et une chaise. De l'autre côté, un lit accroché au mur, un placard/étagère. Moins de 2 m sur 4, avec face à la porte à 2 mètres du sol, une petite fenêtre grillagée et munie de barreaux. Deux gros tuyaux sous la fenêtre servent au chauffage (et à grimper pour mettre le nez à la fenêtre). Mon premier souci sera de faire le ménage, de rendre cet espace acceptable : nettoyer les toilettes, récurer le sol.

Le premier jour, en promenade, je fais la connaissance d'un jeune, de mon âge à peu près, en tôle pour avoir consommé du cannabis. Il est très déprimé. Mais dès le lendemain, je suis transféré dans la section spéciale, celle réservée aux politiques, ceux qui tombent sous le coup du régime spécial¹³, amélioré au regard de celui des droits communs. Plus de visites (tous les jours), 2 heures de promenade quotidienne (dans la cour de la prison), cellule individuelle, possibilités de réunions...

Mais il me faut renouveler mon grand ménage dans ma nouvelle cellule !

Dans cette section spéciale, je fais la connaissance de diverses situations : des accusés d'espionnage (au profit des pays de l'Est) toujours très discrets et distants, des prétendus terroristes toulousains (un pétard posé près du tribunal), des corses. Le dirigeant nationaliste corse Edmond Siméoni¹⁴ a été arrêté lors la fusillade d'Aléria (deux gendarmes tués). C'est un homme impressionnant d'intensité, de conviction, de droiture. Il domine de sa personnalité notre petite collectivité. Et il y a également quelques appelés raflés dans toute la France pour donner une impression de complot. Ils viennent de Verdun, de Cazaux (près de Bordeaux), etc. L'un me raconte son arrivée en gare sans menottes avec 2 gendarmes débonnaires. Devant un déploiement policier impressionnant ils demandent ce qui se passe. Quand on leur dit que c'est pour eux, ils mettent précipitamment les menottes à leur dangereux prisonnier! Un autre, doit arriver en avion au Bourget, mais est détourné sur Orly puis finalement revient sur Le Bourget ; on lui a décrit le dispositif policier traversant Paris d'un aéroport à l'autre...cocasse. Nous rejoignent bientôt quelques civils inculpés aussi dont le militant de l'AMR qui suivait les questions d'armée à Besançon. Il semble très démoralisé. Le permanent de l'UL-CFDT de Besançon Gérard Jussiaux est lui incarcéré à Fleury-Mérogis.

Le 1er décembre 14 appelés sont en prison, inculpés par la cour de sûreté de l'État. Le 5 décembre, il y a 22 personnes inculpées, dont 21 détenues, 6 civils et 16 soldats. Le 9 décembre, 34 inculpés dont 23 détenus, 19 militaires et 15 civils. On ira jusqu'à 53 inculpés !

Les avocats que j'ai demandé : Yves Jouffa (qui deviendra président de la *Ligue des Droits de l'Homme*) et Antoine Comte viennent me voir, ils m'accompagnent lors des interrogatoire menés par le juge Gallut. Je refuse de lui dire que je suis à la LCR, ça ne le regarde pas et, comme je suis à l'armée, je ne participe pas à son activité.

13 Section spéciale ou quartier des politiques.

14 Edmond SIMEONI - <http://www.corsematin.com/article/corse/alerial-1975-%C2%ABune-stele-pour-la-reconciliation%C2%BB.1493961.html>

La prison n'est nullement l'hôtel : il faut de l'argent pour tout. Pour cantiner d'abord, commander de la nourriture ou des produits d'entretien, de toilette, des journaux Sans argent, il faut se contenter de l'ordinaire : du pain sec distribué le matin avec le café au lait tout sucré ; de la soupe aux repas, avec des féculents. Ni fruits, ni légumes verts, ni salades, ni viandes ... De quoi, à ce qu'en disent les anciens, perdre les dents rapidement et s'esquinter l'estomac. Les inégalités sociales sont maintenues en prison. Il faut que la famille alimente le compte du détenu pour acheter des fruits, compléter le régime alimentaire, faire quelques achats de base.

Une fois par semaine la douche. Chaque jour la « promenade » qui permet de faire du sport (du volley) ce qui complète les séances de gymnastique isolé en cellule. Ça a été ma période la plus sportive !

Pour le petit linge, mieux vaut le laver soi-même, c'est plus rapide ; sur les tuyaux qui prétendent chauffer la cellule, un mouchoir, un slip sont vite secs. A chaque promenade, les matons vérifient l'état des barreaux des fenêtres en les frappant d'une tige métallique. C'est la musique constante de la prison, tintements de ferrailles. Une fois par mois, cinéma (2 Francs). Cette fois on nous propose un film avec Louis De Funès, « le gendarme à ... ». Refus général. On a donc droit en remplacement à l'excellent « Les choses de la vie » de Claude Sautet avec Michel Piccoli et Romy Schneider.

On peut louer une télé. Mais il y a la bibliothèque gratuite, des livres sont proposés aux taulards. On peut aussi s'abonner aux journaux, et le courrier fonctionne bien, même s'il est surveillé. Je sais donc l'ampleur que cette affaire a pris et les manifestations de soutien un peu partout.

Je reçois la visite de Monique, de ma mère et de ma grande sœur Françoise qui est parisienne. Une heure de parloir. Comme les fêtes de fin d'année approchent, Françoise me prépare minutieusement un colis de Noël ; le seul autorisé dans l'année. Les produits acceptés, le poids limité, la gourmandise et l'aspect diététique font un compromis savant. Elle le dépose à l'entrée de la prison, mais je n'en profiterai pas. Libéré le 24 décembre, je laisse cette aubaine à mes compagnons.

Libération provisoire

De La Santé, je suis transféré au GAPI¹⁵ qui regroupe pour l'armée, les sortis de taule, d'hôpital et les isolés parisiens avant de les renvoyer à leur unité. Le commandant décide de m'octroyer une permission pour Noël. Je peux donc repartir à Besançon et retrouver Monique et mes parents.

Il se trouve que je prends le train qui continue sur la Suisse. Durant le trajet je m'interroge... si je continuais jusqu'à passer la frontière et si je demandais l'asile politique helvétique... c'est imparable. Mais désertion en temps de paix, incident diplomatique, privation de nationalité, j'aurai pu finir apatride ¹⁶! Enfin peut-être aurais-je pu être amnistié en 82 par Mitterrand comme il l'a fait pour les généraux putschistes d'Algérie...

En février Gérard Jussiaux est libéré, c'est l'un des plus longuement embastillé. Deux ans plus tard, le 25/08/1978, un non-lieu général est prononcé, tirant un trait sur cet épisode. Les dossiers étaient tellement vides, que 23 avocats sur 25 avaient, événement rarissime, décidé de les rendre publics.

Pour ma part, je termine le 6 août 76 mon service militaire à Mourmelon.

Juste avant la libération de mes obligations militaires un général de passage souhaite me rencontrer. Un entretien qui m'a laissé l'impression d'avoir affaire à quelqu'un qui n'aurait aucun état d'âme à mater la populace, lui étant assuré de sa supériorité, convaincu de défendre l'occident et ses valeurs. Instructif. Les dirigeants sélectionnés par la classe dominante ne semblent pas nous considérer comme étant de la même espèce.

Il n'y a pas eu de suites au mouvement de syndicalisation. La Hollande est le seul exemple en Europe où les militaires étaient syndiqués. Nonobstant, la Cour Européenne vient de condamner la France à laisser les militaires, les gendarmes constituer des syndicats pour défendre leurs intérêts matériels et moraux... L'histoire continue.

15 Groupement Administratif des Personnels Isolés

16 Du moins c'est ce que je croyais à l'époque ...